

LE VICAIRE GÉNÉRAL  
DER GENERALVIKAR

---



ÉVÊCHÉ  
DE  
SION

---

BISCHÖFLICHES  
ORDINARIAT  
SITTEN

---

Rue de la Tour 12  
Case Postale 2124, 1950 Sion 2  
www.cath-vs.ch

Téléphone 027 329 18 18  
Portable 078 842 69 93  
py.maillard@cath-vs.org



A tous les agents pastoraux  
du diocèse de Sion  
et du territoire abbatial de St-Maurice  
(prêtres, diacres et laïcs)

Sion, le 13 août 2020

#### Coronavirus – Situation à la reprise pastorale 2020

Chers amis,

Vous avez fourni de grands efforts depuis le mois de mars pour contribuer à contenir l'expansion de la pandémie Covid-19. Ces efforts portent du fruit. D'une part, de l'avis général, la situation dans notre pays a été heureusement maîtrisée au printemps, et raisonnablement contrôlée cet été. D'autre part, nos autorités sanitaires cantonales témoignent du sérieux et du bon engagement des Eglises depuis le début de la pandémie.

La situation actuelle exige cependant de poursuivre ces efforts. La rentrée d'automne, qui coïncide avec la reprise de nombreuses activités pastorales, représente en effet une nouvelle étape importante que nous devons aborder avec prudence et soin.

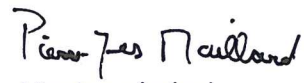
**Dans ces conditions, et toujours d'entente avec les autorités respectives, l'évêque de Sion Mgr Jean-Marie Lovey et l'abbé de Saint-Maurice Mgr Jean Scarcella décident de maintenir actuellement le statu quo concernant les mesures de prévention contre le coronavirus. Jusqu'à nouvel avis, le plan de protection promulgué le 26 mai 2020 demeure donc en vigueur, avec les deux modifications communiquées en date du 24 juin 2020 (passage de la distance de sécurité de 2m à 1,5m, et autorisation d'une reprise progressive des animations musicales et chorales moyennant le respect de ces distances). Si de nouvelles instructions devaient être transmises par nos autorités, nous ne manquerons pas de vous les communiquer et d'adapter, le cas échéant, notre plan de protection.**

Nous sommes conscients que la prolongation de cette situation impliquera certaines contraintes dans la mise en place de la nouvelle année pastorale. Nous pensons notamment aux célébrations de la première communion ou de la confirmation reportées le printemps passé. Concernant les confirmations, nous réitérons la possibilité, pour les curés, de demander à l'évêché une délégation

qui leur permettra de présider eux-mêmes, dans ces circonstances particulières, ces célébrations dans des assemblées restreintes et conformément au plan de protection en vigueur. Nous avons cependant pleinement confiance que le respect de ces contraintes n'entravera en rien l'élan de cette reprise, ni la mise en place des diverses activités pastorales et des nouveaux parcours catéchétiques en application des Orientations diocésaines. C'est dans cette confiance que notre évêque Mgr Lovey présidera demain la messe chrismale à la Cathédrale – également dans le plein respect des directives actuelles – pour confier à Dieu cette nouvelle année pastorale. Que le Seigneur soit déjà béni pour la part que vous y prendrez !

Avec notre gratitude et nos vœux fraternels pour une heureuse reprise,

Pierre-Yves Maillard



Vicaire général